

ENTRÉES EN VIGUEUR

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 2 juillet 2019, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes :

ORDONNANCE NO OCA19-(C-4.1)-008

Cette ordonnance vise le retrait de la signalisation délimitant un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite d'une longueur approximative de 6 mètres face au 12074, 61e Avenue - District de La Pointe-aux-Prairies.

ORDONNANCE NO OCA19-(C-4.1)-009

Cette ordonnance vise l'implantation d'un espace de stationnement réservée pour personnes à mobilité réduite, sur une distance de 7 mètres, face au 12419, rue Trefflé-Berthiaume - District de La Pointe-aux-Prairies.

ORDONNANCES NO OCA19-(B-3)-001C, OCA19-(P-1)-001C, OCA19-(C-4.1)-004C, OCA19-(P-3)-001C, OCA19-(RCA09-Z01)-001C et OCA19-(17-079)-001C

Ces ordonnances permettent la fermeture de rues, la circulation de calèches, l'affichage, la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation de boissons alcoolisées, de même que le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, le tout selon les sites et les horaires des événements identifiés dans l'édition de la Programmation amendée des événements publics dans l'arrondissement, pour l'année 2019.

ORDONNANCE NO OCA19-(C-4.1)-010

Cette ordonnance vise la mise aux normes de la réglementation de stationnement autour de l'école Notre-Dame-de-Fatima - District de La Pointe-aux-Prairies.

PRENEZ AVIS QUE ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces documents dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal, le 9 juillet 2019.

Le secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LL.M., OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat